

BRÈVES ÉCONOMIQUES DU BRÉSIL

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE BRASILIA

Semaines du 15 au 21 avril 2022

Résumé:

- Situation sanitaire : évolution des cas et des décès.
- Les discussions sur l'augmentation des salaires dans la fonction publique pourraient entrainer de nouvelles difficultés budgétaires.
- La Chambre des députés approuve la prolongation du Programme national de soutien aux microentreprises et aux petites entreprises (Pronampe) jusqu'à la fin 2024.
- Evolution des marchés du 15 au 21 avril 2022.
- Graphique de la semaine : après une baisse expliquée par Omicron, le volume des ventes au détail a de nouveau dépassé le niveau pré-pandémie.

Situation sanitaire: évolution des cas et des décès.

Nouveaux cas par jour Nouveaux décès par jour (moyenne hebdomadaire) (moyenne hebdomadaire) 32 000 200 000 1 000 5000 800 4000 150 000 24 000 600 3000 16 000 100 000 400 2000 8 000 São Paulo Rio de Janeiro Minas Gerais São Paulo Rio de Janeiro Minas Gerais Bahia Brésil - éch. D Bahia Brésil - éch. D Source : Ministère de la santé Source : Ministère de la santé

Selon le ministère de la Santé, en moyenne sur la dernière semaine ont été enregistrés 14 317 nouveaux cas de Covid-19 et 100 décès par jour (contre 21 852 et 159 la semaine précédente). Au 20 avril, le Brésil compte au total 30,3 M cas de contaminations et 662 266 décès depuis le début de la pandémie.

LE CHIFFRE À RETENIR

64%

C'est la part des Brésiliens qui auraient réduit leurs dépenses ces derniers mois selon une enquête de la CNI. Cela s'explique principalement par l'inflation qui fait baisser le niveau des salaires réels.

Les discussions sur l'augmentation des salaires dans la fonction publique pourraient entrainer de nouvelles difficultés budgétaires.

Face aux mouvements sociaux dans certains secteurs de la fonction publique, et dans un contexte d'année électorale, le gouvernement a évoqué une revalorisation salariale de +5% qui prendrait effet en juillet. Le président Bolsonaro, qui voulait dans un premier temps limiter la progression des salaires aux seuls policiers fédéraux et agents pénitentiaires, a ainsi étendu cette proposition de revalorisation à l'ensemble des catégories de fonctionnaires dépendant du pouvoir exécutif.

Les représentants syndicaux se sont déclarés insatisfaits par ce niveau de revalorisation mis sur la table par le gouvernement. Ils mettent en avant la forte inflation, qui a atteint en mars +11,3% sur douze mois, et qui fait diminuer d'autant le niveau des salaires réels. Le mouvement de grève pourrait ainsi se prolonger, à l'image de celle des agents de la Banque centrale (BCB) en cours ou de la mobilisation des policiers fédéraux prévue dans les prochains jours.

Ce réajustement des salaires des fonctionnaires, qualifié « d'effort fiscal considérable » par le Secrétaire spécial du Trésor et du budget Esteves Colnago, devrait coûter 6,3 Mds BRL en 2022 (0,07% du PIB), soit bien plus que les 1,7 Mds BRL déjà budgétés à cette fin. Pour maintenir les dépenses sous le plafond budgétaire, l'exécutif devrait réallouer 4.6 Mds BRL en réduisant d'autres dépenses via des amendements parlementaires. Pour 2023, le coût de cette mesure serait de 12,6 Mds BRL, plus que les 11,7 Mds BRL alloués aux revalorisations dans le projet de directives budgétaires (PLDO) 2023 (montant qui peut être modifié jusqu'à l'envoi du budget en août). Cette différence de près d'un milliard BRL devra aussi être compensée dans le budget.

Le PLDO 2023 a été envoyé au Congrès pour examen la semaine dernière. Les auteurs du texte, qui contient des projections sur les résultats fiscaux des années à venir et fixe les premières orientations

du budget 2023, estiment que les recettes primaires nettes devraient augmenter de 115 Mds BRL, presque entièrement compensées par l'augmentation des dépenses. Pour 2023 est prévu un déficit primaire de -65,9 Mds BRL pour le gouvernement fédéral, qui serait inférieur à celui prévu pour 2022 (-79,4 Mds BRL).

Les projections du gouvernement indiquent que le budget 2023 serait le dernier à avoir un taux de dépenses obligatoires (prévoyance sociale, salaires de la fonction publique, etc.) sur les dépenses totales inférieur à 95%. Après 94% en 2023, il devrait en effet atteindre cette barre des 95 % en 2024. Outre la nouvelle pression à la baisse sur les dépenses discrétionnaires. l'investissement, cette évolution est problématique en raison d'une disposition de la règle du plafond budgétaire. Celle-ci indique que, lorsque ce taux de 95% consacré à des dépenses obligatoires est atteint, il est impossible de créer de nouveaux postes, d'augmenter les salaires ou de voter toute autre dépense obligatoire. A moins que la réforme administrative qui s'attaquerait à ce problème structurel ne soit votée d'ici-là, le gouvernement devra alors de nouveau flexibiliser la règle du plafond budgétaire pour éviter ce scénario.

La Chambre des députés approuve la prolongation du Programme national de soutien aux microentreprises et aux petites entreprises (Pronampe) jusqu'à la fin 2024.

La prolongation du dispositif Pronampe jusqu'à la fin 2024 a été votée le 12 avril par la Chambre des députés et devrait être examinée par le Sénat dans les prochaines semaines.

Initialement appelé PESE, le programme Pronampe avait été approuvé pour la première fois par le Congrès le 3 avril 2020 (MP 944), dans le cadre des mesures de soutien pour faire face à la crise liée à la Covid-19. Il s'agit d'une ligne de crédit permettant aux micro et petites entreprises de payer jusqu'à deux SMIC aux employés sous condition de ne pas licencier (mais sans cibler un niveau d'emploi

spécifique). Le gouvernement abonde un fonds de garantie de ces prêts (*Fundo Garantidor de Operações*, FGO), à hauteur de 100% depuis juin 2020. Les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas 4,8 M BRL (0,95 M EUR) sont éligibles à cette ligne de crédit garantie, à un taux d'intérêt de 6% + le taux interbancaire Selic en vigueur.

En 2020, l'encours total du fonds de garantie FGO s'est élevé à 40 Mds BRL (8 Mds EUR, environ 0,5% du PIB). Durant la première phase de la crise, plus de 5 000 entreprises ont eu une ligne de crédit approuvée dans le cadre du programme.

A la fin 2020, le Sénat a approuvé un nouveau projet de loi rendant le programme Pronampe permanent et augmentant davantage ses ressources grâce à des fonds non utilisés d'autres programmes d'urgence, des amendements parlementaires et des dons privés. A la mi-mai 2021, le projet a été approuvé par la Chambre des députés.

Jusqu'à présent, 62,5 Mds BRL (12,5 Mds EUR) du fonds de garanties FGO ont été utilisés. Pronampe a permis de soutenir les petites et micro-entreprises affectés par la pandémie en leur facilitant l'accès au crédit pour faire face à leurs problèmes de trésorerie. L'encours des crédits aux petites et micro-entreprises a ainsi quasiment doublé entre 2020

et 2021 (+94,7%) selon une étude de la fédération brésilienne des Banques, FEBRABAN.

Le projet de loi d'avril 2022 prévoit de conditionner les prêts accordés à partir de cette année dans le cadre du Pronampe au maintien du même niveau d'emploi dans l'entreprise. Le texte autorise le gouvernement à faire de nouveaux apports au programme dans le budget de 2023, et prévoit que la part des ressources non utilisées sur celles allouées au fond de garantie FGO ne soit reversée au Trésor public qu'après 2025.

Parallèlement, le projet de loi renouvelle jusqu'à la fin 2022 et élargit le *Programa de Estímulo ao Crédito* (PEC). Le PEC a facilité l'octroi de crédit à des conditions avantageuses aux micro et petites entreprises en 2020 et avait pris fin en 2021. La portée du programme est étendue, avec une ouverture aux entreprises de taille moyenne dont le chiffre d'affaires annuel brut ne dépasse pas 300 M BRL (60 M EUR). Puisque, à la différence de Pronampe, les crédits octroyés dans le cadre du PEC ne bénéficient pas de garantie de la part de fonds publics, l'accès à ces prêts par les entreprises n'est pas conditionné au maintien de l'emploi.

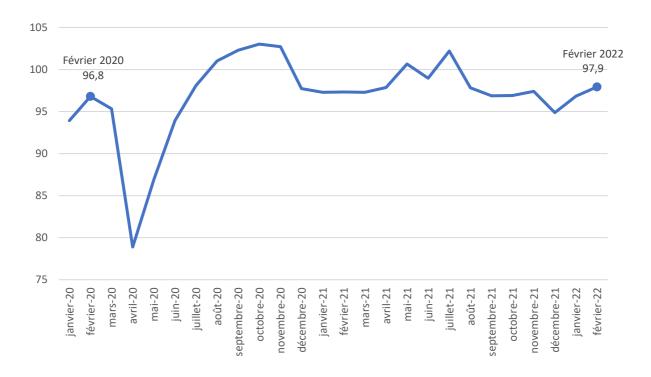
Evolution des marchés du 15 au 21 avril 2022.

Indicateurs*	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-1,8%	+9,0%	114 344
Risque-pays (EMBI+ Br)	-13pt	-43pt	283
Taux de change R\$/USD	-1,7%	-18,7%	4,62
Taux de change R\$/€	-2,2%	-22,2%	4,99

^{*} Données du jeudi à 12h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

Graphique de la semaine : après une baisse expliquée par Omicron, le volume des ventes au détail a de nouveau dépassé le niveau pré-pandémie.

Indice du volume des ventes du commerce au détail (corrigé des varations saisonnières ; base 2014)



Sources: IBGE, SER Brasilia